



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Adaptation du modèle de sécurité civile face aux intempéries

Question au Gouvernement n° 71

Texte de la question

ADAPTATION DU MODÈLE DE SÉCURITÉ CIVILE FACE AUX INTEMPÉRIES

Mme la présidente . La parole est à M. Didier Lemaire.

M. Didier Lemaire . Les récentes catastrophes climatiques, d'une intensité et d'une fréquence sans précédent, en particulier les épisodes de pluies extrêmes, soulèvent de profondes inquiétudes quant à nos capacités à faire face aux défis environnementaux. Les inondations soudaines qui ont résulté de ces pluies diluviennes ont causé des dégâts considérables dans plusieurs régions, mettant en péril la sécurité de nos concitoyens et fragilisant notre économie locale. Au nom du groupe Horizons & indépendants, je tiens à apporter notre soutien à l'ensemble des sinistrés.

Face à cette situation alarmante, il est impératif d'accélérer notre préparation afin d'atténuer les effets de ces événements, comme le soulignait déjà le rapport d'information sur nos capacités d'anticipation et d'adaptation de notre modèle de protection et de sécurité civiles, dont j'ai eu l'honneur d'être l'auteur lors de la précédente législature.

Nous devons agir sur plusieurs fronts : renforcer notre système de prévention et d'alerte précoce pour les phénomènes de pluies extrêmes ; améliorer la gestion des eaux pluviales et la résilience de nos infrastructures urbaines ; insuffler une culture du risque à la française pour préparer nos populations à ces phénomènes, sans oublier, évidemment, le domaine de la recherche.

Monsieur le Premier ministre, quelles mesures concrètes le Gouvernement prévoit-il pour faire face à ces défis immédiats liés aux pluies extrêmes ? Comment votre gouvernement entend-il renforcer la résilience de nos territoires face à ces phénomènes, notamment en matière d'aménagement du territoire et de gestion des ressources en eau ? Enfin, comment compte-t-il mobiliser l'ensemble des acteurs – État, collectivités, entreprises et citoyens – dans cette démarche cruciale ?

Les Français attendent de nous une réponse à la hauteur de ces enjeux vitaux, avec des actions concrètes et immédiates pour faire face à cette menace climatique réelle et grandissante.

Enfin, je ne peux conclure sans dire un mot en faveur des associations agréées de sécurité civile, des sapeurs-pompiers, des réserves communales de sécurité civile et de tous les acteurs qui interviennent en soutien à la population. *(Applaudissements sur les bancs du groupe HOR et sur quelques bancs du groupe EPR.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bruno Retailleau, ministre de l'intérieur . Je sais que cette cause vous est chère, parce que vous êtes un

ancien sapeur-pompier professionnel. Je voudrais, moi aussi, saluer le travail extraordinaire des sapeurs-pompiers, qu'ils soient professionnels ou volontaires. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes RN, EPR, DR, Dem, HOR, LIOT et UDR, ainsi que sur quelques bancs des groupes LFI-NFP, SOC, EcoS et GDR.)*

Vous avez raison, il faut se préparer, parce que le réchauffement climatique induira des épisodes de plus en plus violents et de plus en plus récurrents.

Le modèle français est caractérisé par la mixité des statuts des intervenants – bénévoles, volontaires, professionnels, civils, militaires –, la territorialisation et la complémentarité des moyens, nationaux et territoriaux, en particulier départementaux. Je tiens à préserver ce modèle qui peut être menacé, par exemple, par la directive Travail. Les sapeurs-pompiers volontaires ne sont pas des salariés. Jamais je ne permettrai que l'on porte atteinte à leur statut. *(Applaudissements sur les bancs du groupe DR.)*

M. Thibault Bazin . Au moins, il est clair !

M. Bruno Retailleau, ministre . Le Gouvernement prendra plusieurs décisions : premièrement, il renforcera les capacités des Sdis avec 45 millions d'euros et notre flotte d'hélicoptères sera renouvelée. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe DR.)* Deuxièmement, une quatrième unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile sera créée, ce qui intéressera les élus autour de Libourne. Je relancerai aussi les rencontres du Beauvau de la sécurité civile pour mobiliser tous les acteurs, comme vous le demandez.

M. Thibault Bazin . Très bonne initiative !

M. Bruno Retailleau, ministre . Les quatre chantiers reprendront dès le mois de novembre – c'est pour moi un impératif. Enfin, outre son importance pour le service public de la sécurité civile, notre attachement à ce modèle se justifie par une deuxième raison, plus symbolique mais tout aussi importante : la citoyenneté. En effet, tous ceux qui concourent à la sécurité civile, qu'ils soient civils ou militaires, volontaires ou non, œuvrent au service du civisme et de la citoyenneté française. *(Applaudissements sur les bancs du groupe DR et sur quelques bancs du groupe HOR.)*

Données clés

Auteur : [M. Didier Lemaire](#)

Circonscription : Haut-Rhin (3^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 71

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 octobre 2024